

## Mobilité électrique : la France capte près de 20 % des 200 milliards d'investissements européens, selon un rapport d'E-Mobility Europe

Paris, le 12 mai 2026

Alors que les débats européens se poursuivent autour de l'objectif de fin de vente des véhicules thermiques neufs en 2035, l'industrie européenne de l'électromobilité a déjà engagé plus de **200 milliards d'euros d'investissements** dans les véhicules électriques, les batteries et les infrastructures de recharge, selon une analyse publiée par E-Mobility Europe et réalisée par New Automotive.

### L'Europe investit massivement dans la mobilité électrique

Dans sa nouvelle analyse, l'association européenne de l'écosystème de la mobilité électrique - E-Mobility Europe - montre que l'Europe est déjà engagée dans l'une des plus importantes transformations industrielles de ces dernières décennies.

L'étude recense :

- **60 milliards d'euros** investis dans les usines automobiles nouvelles ou reconverties ;
- **109 milliards d'euros** dans les batteries et matériaux ;
- jusqu'à **46 milliards d'euros** dans les infrastructures publiques de recharge.

En incluant les infrastructures privées et les composants liés aux véhicules électriques, les investissements européens dépassent largement les **200 milliards d'euros**.

Ces projets représentent déjà plus de **150 000 emplois**, avec un potentiel supplémentaire estimé à 300 000 emplois si l'ensemble des projets annoncés se concrétise.

### La France est l'un des principaux bénéficiaires de cette dynamique industrielle

Avec plus de **50 milliards d'euros d'investissements** identifiés, la France représente près d'un cinquième des investissements européens liés à l'électromobilité.

Cette dynamique repose notamment sur la montée en puissance d'un véritable écosystème industriel dans les Hauts-de-France, autour de Dunkerque, Douai et de l'ensemble du corridor industriel régional, où se concentrent production de batteries, raffinage et matériaux, assemblage de véhicules électriques et fabrication d'infrastructures de recharge.

Cette stratégie produit déjà des résultats concrets : en 2024, **25 % des véhicules électriques vendus en France étaient assemblés sur le territoire national, contre seulement 17 % pour les véhicules thermiques**.

### Garder le cap de 2035 est une condition de la compétitivité européenne et française

Alors que l'Europe s'apprête à fragiliser la trajectoire de décarbonation, E-Mobility Europe et l'Avere-France soulignent que la stabilité réglementaire constitue un facteur déterminant pour sécuriser les investissements industriels engagés dans l'électromobilité. Toute remise

en cause des objectifs européens, notamment celui de 2035, risquerait de fragiliser la compétitivité industrielle du continent au moment même où la concurrence internationale accélère.

Pour la France, l'électrification représente un levier stratégique de réindustrialisation, de souveraineté énergétique et de décarbonation des usages. Le développement des véhicules électriques, des batteries et des infrastructures de recharge s'inscrit pleinement dans une stratégie plus large, visant à réduire la dépendance aux énergies fossiles importées tout en créant de nouvelles chaînes de valeur industrielles sur le territoire.

Dans ce contexte, la cohérence entre le Plan d'électrification du Premier ministre et les objectifs climatiques européens apparaît essentielle pour donner de la visibilité aux industriels et permettre l'émergence d'un écosystème européen compétitif à l'échelle mondiale.

*« Notre pays dispose déjà de capacités industrielles importantes, allant de l'assemblage de véhicules électriques à la production de batteries, en passant par la fabrication d'infrastructures de recharge. Pour exploiter pleinement ce potentiel, il est désormais essentiel de garantir un cadre réglementaire stable et prévisible ainsi qu'une trajectoire claire de décarbonation afin de sécuriser durablement ces investissements. »*

– Clément Molizon, délégué général d'Avere-France

## Deux rendez-vous à ne pas manquer pour rencontrer ceux qui font vivre la mobilité électrique en France



À propos : L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 250 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national



*que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.*

**CONTACT PRESSE :**

**Avere-France : Martin Kolle | [communication@avere-france.org](mailto:communication@avere-france.org) | 06 89 70 17 51**

**E-Mobility Europe : [Ben Kilbey | ben@boldvoodoo.com](mailto:ben@boldvoodoo.com)**